



Madame la Ministre de l'Agriculture
de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire,

Paris, le 11 janvier 2026

Objet : Alerté sur le projet de décharge de déchets domestiques et industriels (dont de l'amiante) en Zone Agricole habitée de Wayabo en Guyane.

Madame la Ministre de l'Agriculture,

Le SNETAP-FSU s'est rendu en mission syndicale en Guyane en décembre 2025.

L'objectif prioritaire était de rencontrer et échanger avec les agent.es de l'EPLEFP Agricole et Maritime de Matiti, avec l'autorité académique ainsi qu'avec les élu.es de la Collectivité Territoriale de Guyane. D'autres acteur·trices du monde agricole ont été rencontré.es dont la Chambre d'agriculture.

Cette mission fut riche en discussions et échanges de problématiques. Bien entendu, nous avons fait valoir la LOSARGA et son volet enseignement agricole, sans oublier les autres dispositions de la loi qui concerne plus largement l'ensemble du monde agricole.

Lors de nos discussions avec ces multiples acteur·trices, un sujet sensible est revenu de manière systématique et prioritaire : **celui du projet de la décharge de déchets domestiques et industriels avec la société privée Séché Eco Services sur la zone agricole de Wayabo.**

Sans contester la problématique du traitement des déchets domestiques et industriels, problématique à ne pas négliger ni en Guyane ni sur l'hexagone, le choix de la zone agricole habitée de Wayabo nous apparaît très contestable.

En effet, à ce jour sur cette zone de 4000 hectares sont installées pas moins de 100 entreprises agricoles depuis les années 2000, autrement dit 100 familles qui pratiquent une production vivrière, animale, maraîchère et qui fournissent à ce jour les enseignes Proxi et Huit à Huit de Cayenne et Kourou.

Parmi ces familles, des ancien·nes élèves, étudiant.es, stagiaires du lycée agricole de Matiti proche de cette zone dont certain.es pratiquent une agriculture biologique pour répondre aux enjeux de santé et de qualité alimentaire et environnementale.

Par ailleurs, cette zone agricole habitée est en amont d'une station de captage d'eau potable pour plus de la moitié de la population Guyanaise (1400m³/heure). C'est aussi une zone qui pratique des activités agro-touristiques.

Or, depuis l'été dernier, la préfecture ainsi que la mairie de Kourou ont donné un avis positif pour la réalisation de cette décharge.

Nous vous alertons parce que ce projet au delà de compromettre la production de l'ensemble de la zone agricole existante, avec le déversement de 108 000 tonnes de déchets ménagers par an, le va et vient des camions toutes les 15 minutes ainsi que le traitement de 5000 tonnes d'amiante par an va compromettre la qualité de l'eau, de l'air, faisant de cette décharge un sujet de santé publique et environnementale majeur.

Nous vous alertons aussi parce que ce projet a été mené sans réelle concertation, ni transparence et contre l'avis des populations, sans réelle politique préalable visant au tri des déchets ou bien au recyclage. D'autres sites auraient pu être envisagés et se doivent de l'être absolument comme le suggère le collectif de Wayabo.

Madame la Ministre alors que vous avez défendu une loi d'orientation agricole visant à la souveraineté alimentaire, visant au renouvellement des générations et à l'installation en agriculture, le SNETAP-FSU et ses représentant.es en Guyane, ainsi que la FSU Guyane, ne comprendraient pas la validation d'un tel projet.

La protection du vivant, le droit à un environnement sain doivent être une priorité pour l'ensemble de la population de Guyane, population déjà soumise à de forts enjeux environnementaux dont le pillage de zones forestières ou minières.

Madame la Ministre, la gestion des déchets à des fins écologiques ne doit pas être prétexte à l'installation de projets et infrastructures polluantes.

En conséquence, Madame la Ministre, nous attendons de vous et de vos services un traitement de ce dossier avec la plus haute bienveillance afin que cette implantation dans cette zone agricole habitée et nourricière soit abandonnée.

Espérant avoir retenu votre attention, veuillez croire, Madame la Ministre, en notre soutien indéfectible pour l'enseignement agricole public, pour un avenir sain et une terre nourricière pour les jeunes et adultes que nous formons.

Très cordialement,

Frédéric Chassagnette
Co-Secrétaire Général SNETAP-FSU

Laurence Dautraix
Co-Secrétaire Générale SNETAP-FSU

